

Commune municipale  
2607 Cortébert

**CONVOCATION**

**ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018  
A 20.00 HEURES A LA SALLE POLYVALENTE DE CORTEBERT**

**ORDRE DU JOUR**

1. Budget 2019
  - a) Discuter et approuver la quotité d'impôt et la taxe immobilière
  - b) Discuter et approuver le budget 2019
2. Nommer un organe privé de vérification des comptes
3. Election d'un(e) Président(e) et d'un(e) Vice-Président(e) des assemblées municipales
4. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès du Préfet du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre un acte législatif communal.

Les personnes qui souhaitent obtenir le budget 2019 détaillé peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune ([www.cortebert.ch](http://www.cortebert.ch)).

Cortébert, le 9 novembre 2018

Conseil municipal